



PROGRAMME  
NATIONAL  
DE SANTE  
DE L'ADOLESCENT



# GUIDE DE FONCTIONNEMENT D'UN **ESPACE D'INFORMATION** ET DE COMMUNICATION POUR **JEUNES**



# Sommaire

<b>Sigle et abréviations</b> .....	<b>4</b>
<b>I. INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>II. CONSIDERATIONS GENERALES</b> .....	<b>7</b>
1.1. Définition d'un espace d'information et de communication .....	7
1.2. Objectifs d'un espace d'information et de communication pour adolescents et jeunes .....	7
1.3. Rôles d'un espace d'information et de communication pour adolescents et jeunes .....	8
1.4. Normes d'infrastructure de l'espace d'information .....	8
1.5. Avantages ou bénéfices tirés de la fréquentation d'un espace d'information et de communication par les jeunes .....	9
<b>III. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION POUR JEUNES (EICJ)</b> .....	<b>10</b>
3. 1. Organisation de l'espace d'information et de communication pour jeunes (EICJ) .....	10
3.1.1. Critères d'implantation.....	10
3.1.2. Organes de gestion.....	10
3.1.3. Modalités de travail.....	10
3. 2. Fonctionnement de l'espace d'information et de communication pour jeunes.....	11
3.2.1. Principes de base pour le fonctionnement d'un espace d'information et de communication pour Jeune .....	11
3.2.2. Ressources matérielles, équipements et supports.....	14
3.2.3. Les ressources humaines .....	15
<b>IV. Conclusion</b> .....	<b>17</b>

## SIGLE ET ABRÉVIATIONS

APA	: Autorité Politico-Administrative
CODESA	: Comité de Développement Sanitaire
CS	: Centre de Santé
D6	: Diplômé d'Etat
EICJ	: Espace d'Information et de Communication pour Jeune
FOSA	: Formation Sanitaire
HGR	: Hôpital Général de Référence
IEC	: Information Education Communication
IST	: Infection Sexuellement Transmissible
LCD	: Liquid Crystal Display
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAO	: Plan d'Action Opérationnel
SSAAJ	: Service de Santé Adapté aux Adolescents et Jeunes
SSRAJ	: Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes
VS	: Violence Sexuelle

## I. INTRODUCTION

---

L'adolescence est un moment de grandes mutations, une période des transformations importantes sur le plan physique, psychique et social. La plupart des jeunes paraissent bien portant, alors que beaucoup se posent des questions sur leurs corps, se sentent mal dans leur peau, s'expriment par de prise des risques qui peuvent mettre en jeu leur santé. Ceux qui ont plus des problèmes de santé parmi eux, se tiennent éloignés des services de santé qui pourraient les aider.

L'analyse des réponses existantes à cette problématique a soulevé l'insuffisance de l'intégration de la composante adolescents et jeunes dans les programmes de santé, l'insuffisance des prestations sanitaires personnalisées pour les adolescents et les jeunes et l'inadaptation des structures de santé actuelles à leurs besoins ; alors que les adolescents et jeunes ont besoin d'un environnement sûr et favorable qui offre à la fois une protection et des opportunités de développement, des informations et des compétences de vie pour comprendre et interagir avec le monde, des services de santé et des conseils pour répondre à leurs problèmes de santé et traiter leurs difficultés personnelles.

C'est pour ces différentes raisons que les espaces d'information et de communication pour jeunes sont utiles afin de proposer une prise en charge globale, individualisée et adaptée au besoin de chaque adolescent.

La création ou l'aménagement d'un espace d'information et de communication pour adolescents et jeunes s'inscrit dans le cadre d'intégration des Services de Santé Adaptés aux Adolescents et Jeunes (SSAAJ) dans le système de santé au niveau de la zone de santé. Cette approche est fondée sur une étude diagnostic présentant les attentes des adolescents et jeunes liés

à l'environnement de la FOSA, aux prestations et à l'organisation des services.

Les adolescents veulent une structure accueillante où ils peuvent aller à tout moment et être pris en charge rapidement ; un service disponible, gratuit et abordable dans un endroit accessible et à des horaires pratiques.

Le présent guide est mis au point pour optimiser les résultats attendus dans la prise en compte des attentes des adolescents et des jeunes pour une réponse adéquate adaptée à leurs besoins.

Ce guide fournit les informations nécessaires sur l'aménagement, l'organisation et le bon fonctionnement des espaces d'informations et de communication pour les adolescents et jeunes. Il accompagne la mise en œuvre des standards des Services de Santé Adaptés aux Adolescents et aux Jeunes (SSAAJ) et est destiné aux gestionnaires des programmes, aux partenaires techniques et financiers, aux prestataires cliniques et communautaires ainsi que tout autre acteur intervenant en faveur de la santé et du bien-être des adolescents et des jeunes.

## II. CONSIDERATIONS GENERALES

---

### 2.1. Définition d'un espace d'information et de communication

Un espace d'information et de communication pour adolescents et jeunes est un endroit ou un horaire aménagé au sein d'une formation sanitaire destiné à les recevoir. Il a pour but de répondre aux besoins des adolescents et jeunes en matière de santé en leur offrant des informations correctes et la possibilité de participer à la planification, la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des activités en rapport avec leur santé en général et santé sexuelle et reproductive en particulier.

Bref, c'est un lieu d'accueil, d'écoute, de prévention et d'orientation pour les jeunes de 10 à 24 ans et constitue une porte d'entrée dans la Formation Sanitaire (FOSA) qui facilite l'accès des adolescents et aux jeunes aux services de santé dont ils ont besoin.

### 2.2. Objectifs d'un espace d'information et communication pour adolescents et jeunes

- Contribuer à la promotion de la santé des adolescents et jeunes en leur offrant des services accessibles et adaptés en matière d'écoute, de conseil, d'accompagnement psychosocial, de prise en charge et d'orientation médicale y compris dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive.
- Offrir aux adolescents et jeunes dans une approche conviviale des informations et des conseils en vue des choix responsables et raisonnés dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive y compris le VIH/SIDA et d'autres domaines de la vie dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat.
- Favoriser l'accès et l'orientation des adolescents et

jeunes aux services et structures de soins dans le but de prendre en charge leurs problèmes afin de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité pour cette population cible.

### **2.3. Rôles d'un espace d'information et communication pour adolescents et jeunes**

L'espace d'information et de communication pour adolescents et jeunes sert :

- de lieu pour l'organisation et la planification des activités de communication à réaliser au sein de l'espace et dans la communauté;
- à organiser les activités de: (i) Prévention sur les différents problèmes de la Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes(SSRAJ) (ii) Promotion de l'utilisation des préservatif et de PF pour les jeunes gens sexuellement actifs, etc.
- de lieu d'analyse et priorisation des besoins en matière de santé,
- de lieu de suivi et évaluation des activités et des services offerts par l'espace.
- de lieu de facilitation pour l'accès aux soins.

### **2.4. Normes d'Infrastructure de l'espace d'information**

La surface recommandée d'un espace d'information et de communication dans un centre de santé est d'au moins 24 m<sup>2</sup> soit 6m de long et 4 m de large. Cela permet de contenir au moins 20 jeunes au même moment.

Dans un Hôpital Général de Référence, la surface recommandée d'un espace d'information et de communication est d'au moins 60 m<sup>2</sup> soit 10 m de long et 6 m de large. Cela permet de contenir au moins 50 jeunes au même moment.



**Les locaux disponibles dans un espace d'information sont :**

- Une salle spécifique d'information, de permanence et de conseils,
- Un local permettant des entretiens confidentiels pouvant servir de box de consultation.

N.B. : l'entrée de l'espace d'information doit garantir la confidentialité aux adolescents et jeunes, un accès direct, facile et un peu à l'écart de l'entrée principale de la formation sanitaire.

## **2.5. Avantages ou bénéfices tirés de la fréquentation d'un espace d'information et de communication par les jeunes**

Les jeunes qui fréquentent les espaces d'information et de communication :

- reçoivent les informations fiables sur leur santé et leur développement ;
- sont accompagnés dans leur projet de vie ;
- s'adaptent à la vie en groupe et en société ;
- savent à qui s'adresser pour trouver de l'aide en cas de problème ;
- reçoivent des réponses correctes et précises sur les questions et les rumeurs qui circulent parmi les jeunes et développent une certaine autonomie et une responsabilité.

### **III. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION POUR JEUNES (EICJ)**

---

#### **3.1. Organisation de l'espace d'information et de communication pour jeunes (EICJ)**

##### **3.1.1. Critère d'implantation**

L'aménagement des EICJ doit se faire dans les FOSA (CS et HGR) existantes. L'endroit choisi doit répondre à un certain nombre de critères, afin de réunir les conditions optimales pour une meilleure utilisation de l'espace et donc favoriser son accessibilité.

Le choix du site doit répondre à certains critères à savoir :

- Disposer des infrastructures de base appropriées et en être propriétaire,
- Être situé dans un quartier accessible, proche de la population cible,
- Être intégré dans le système sanitaire national,
- Disposer d'un espace ou d'un local pour abriter l'espace,
- Offrir les services 24 h / 24 h,
- Doit être situé aux alentours des structures fréquentées par les jeunes (Lycées, collèges, églises, Club sportif,...) ;
- Des panneaux de signalisation doivent être placés dans les endroits visibles afin d'en indiquer l'emplacement de l'espace.

##### **3.1.2. Organes de gestion**

L'EICJ est sous la responsabilité de l'infirmier titulaire qui travaille en collaboration avec les autres prestataires de soins formés sur les services de santé adaptés aux besoins des adolescents et jeunes et pairs éducateurs formés en santé sexuelle et reproductive.

Il a pour attributions :

- Développer des activités de communication, de partenariat et de collaboration avec les autres acteurs œuvrant en faveur de la santé des adolescents et jeunes (les associations des jeunes, ONGs, organisations à base communautaire, PTF ...)
- Mener le plaidoyer auprès des leaders communautaires, et les Autorités Politico Administratives (APA), parents pour une mobilisation des ressources en faveur des activités des adolescents et jeunes et inciter ces derniers à utiliser les services.

### **3.1.3. Modalités de travail**

Afin d'améliorer les prestations rendues au sein de l'ESJ, les bonnes pratiques suivantes doivent être observées :

- Etablir un horaire de travail,
- Avoir un calendrier des activités de communication au niveau de l'EICJ,
- Réserver les EICJ construits au sein de la FOSA uniquement pour les activités des adolescents et jeunes.

## **3.2. Fonctionnement de l'espace d'information et de communication pour jeunes**

Dans le fonctionnement au niveau de l'EICJ, les activités ne sont pas différentes des autres activités de communication menées au niveau de la FOSA.

### **3.2.1. Principes de base pour le fonctionnement d'un espace d'information et de communication pour Jeune**

Le principe de base est l'accès direct, libre et gratuit avec un respect de l'anonymat, la confidentialité et l'intimité de tous les jeunes scolarisés ou non, au même titre que ce qui se passe au niveau des autres établissements de soins de santé de base.

L'accès peut se faire selon les trois modalités suivantes :

- i. Direct c'est-à-dire à la demande du jeune, en fonction de ses besoins et qu'il présente ou non un problème quelconque ;
- ii. Sur recommandation ou référence par des pairs éducateurs ou des prestataires des soins Mentors (enseignants, directeurs d'établissements, leaders religieux, ONG,) ;
- iii. Ou sur la demande des parents.

Dans le fonctionnement au niveau de l'EICJ, les activités ne sont pas différentes des autres activités de communication menées au niveau de la FOSA, cependant l'organisation des activités doit tenir compte des principes suivants :

- L'accord des parents n'est pas requis pour accéder aux services de l'Espace d'information pour adolescents et Jeunes. Cependant, leur implication est nécessaire quand l'état de santé l'exige et après avoir consulté le jeune.
- L'espace d'information et de communication doit être fonctionnel au minimum de 15 heures par semaine, des plages horaires adaptées aux modes de vie des jeunes et doivent correspondre à leurs besoins;
- Les FOSA et l'espace d'information jeunes sont ouverts à tous les jeunes scolarisés et non scolarisés sans discrimination aucune ;
- L'espace d'informations pour jeunes doit disposer d'un plan qui indique les activités IEC à mener dans la communauté et au sein de l'espace d'information pour jeunes par mois.
- L'espace d'information pour les jeunes doit garantir l'égalité d'accès à l'information à tous les jeunes, quel que soit leur situation économique et sociale, leur âge, race, leur origine, leur sexe, leur religion, ou leur catégorie sociale etc. ;
- L'espace d'information pour les jeunes doit être accessible facilement et sans rendez-vous.

- L'espace doit être attrayant pour les jeunes et offrir une atmosphère accueillante.
- Les thèmes exploités dépendent des problèmes des jeunes et de leurs besoins en matière d'information.
- Chaque adolescent ou jeune qui fréquente l'espace est respecté comme un individu à part entière et la réponse à chaque question est personnalisée.
- Les services offerts dans l'espace doivent être gratuits.
- L'information est fournie de manière à respecter la vie privée de l'adolescent ;
- Les activités qui sont organisées au niveau de l'espace d'information pour les jeunes doivent être bien coordonnées et supervisées par l'infirmier formé en santé des adolescents ;
- L'information fournie est complète, à jour, exacte, pratique, conviviale et facile d'utilisation ;
- L'information dispensée doit être indépendante de toute influence religieuse, politique, idéologique ou commerciale.
- Les pairs éducateurs s'efforcent d'atteindre le plus grand nombre possible de jeunes, en utilisant des moyens efficaces et appropriés selon les différents groupes et besoins. Ils doivent pour ce faire être créatifs et novateurs dans le choix de leurs stratégies, méthodes et outils éducatifs.
- Les jeunes doivent avoir l'opportunité de participer, de manière adaptée, aux différentes étapes du travail. Cela peut inclure, entre autres, une participation à l'identification des besoins en information, à la préparation et à la diffusion de l'information, à la gestion et à l'évaluation des services et projets d'information, ainsi que des activités impliquant les pairs.
- Les espaces d'information et de communication pour jeunes doivent collaborer avec d'autres services et structures de jeunes, en particulier dans leur aire de santé, et

travailler en réseau avec des intermédiaires et d'autres organismes qui interviennent auprès des jeunes.

- Les espaces d'information des jeunes doivent aider les jeunes à avoir accès à l'information par le biais des technologies modernes de l'information et de la communication, ainsi qu'à développer leurs compétences ;
- Chaque activité dans l'espace ou dans la communauté doit être sanctionnée par un rapport et une liste de présence
- Les pairs éducateurs formés en SSRAJ animent des séances de sensibilisation sur les différentes thématiques de SSRAJ à travers des conférences débats, des causeries éducatives, des vidéos forums, des carrefours d'échanges, des théâtres.
- Les pairs éducateurs réservent aux adolescents et jeunes un accueil individualisé et respectent leur confidentialité
- Un infirmier du Centre de Santé formé en Santé des Adolescents et Jeunes est le responsable et il collabore avec une équipe de 4 jeunes (2 filles et 2 garçons) formés dans la paire éducation.

### **3.2.2. Ressources matérielles, équipements et supports**

Pour un fonctionnement optimal, Chaque espace d'informations jeunes doit disposer de :

- **Matériels IEC** : boîtes à images, Affiches, Dépliants, matériels de projection (LCD) films, matériels de sonorisation, supports audiovisuels éducatifs, appareil photo, jeux (cartes, jeux d'échec, scrabble, Play boy etc.),
- **Outils de gestion** : registres de fréquentation, canevas de rapport de l'espace d'information pour les jeunes doivent être bien géré et le registre de fréquentation des jeunes devra être bien tenu.
- Tables, chaises, armoires, poubelle, Flip chart, marqueurs.

### **3.2.3. Les ressources humaines**

#### **a. Les prestataires des soins**

Les prestataires des soins qui supervisent les activités de l'espace d'information et de communication pour adolescents et jeunes doivent avoir :

- des compétences nécessaires en SSRAJ pour assurer l'accueil, l'écoute, l'information, le conseil et l'utilisation des supports éducatifs ;
- des capacités pour coordonner les activités menées avec les adolescents et jeunes
- des capacités de transmettre les données des activités menées dans la communauté et au sein de l'espace d'information dans le délai requis à la zone de santé
- une bonne collaboration avec les autres structures communautaires (église, école, association des jeunes, ONG des jeunes...) et les leaders communautaires
- une bonne collaboration avec les APA, les parents pour leur implication dans les activités des adolescents et jeunes ;
- Les prestataires des soins doivent assumer les rôles suivants :
  - inclure les activités de l'espace dans le Plan d'Action Opérationnel (PAO) du centre de santé et de la zone de santé
  - élaborer le calendrier
  - élaborer un plan d'activités mensuelles à mener avec les adolescents.

#### **b. Les prestataires communautaires (pairs éducateurs)**

Les pairs éducateurs de l'aire de santé sont appelés à animer l'espace d'information et de communication par rotation. Le jour de l'activité deux pairs éducateurs (fille et garçon) assurent la permanence au sein de l'espace d'information.

Ils doivent réunir les qualifications et compétences ci-après :

- Le pair éducateur superviseur de l'EICJ doit avoir une formation en santé sexuelle et reproductive et avoir au minimum un diplôme d'état (D6)
- Etre membre d'une association des jeunes ou d'une ONG locales des jeunes
- Avoir des aptitudes et des attitudes favorables à la communication avec les adolescents et jeunes ;
- Etre capable d'utiliser les supports IEC, rédiger les rapports, veiller au maintien des matériels et équipements de l'espace ;
- Collaborer avec les prestataires du centre de santé formés en SSRAJ pour l'amélioration de la qualité des services ;
- Participer à l'élaboration du calendrier et des horaires des activités avec l'infirmier responsable de l'espace de l'information et de communication formé en SSRAJ ;
- Participer à la réunion de Comité de Développement Sanitaire (CODESA) et à la réunion de validation des données au niveau de la zone de santé.



## IV. CONCLUSION

---

L'Espace d'Information et de Communication des jeunes a été créé comme un service de proximité aux jeunes destiné à leur apporter les éléments de réponses aux problèmes de santé et autres qu'ils rencontrent dans leur vie.

En améliorant la connaissance de leur environnement, en leur apportant des conseils dans tous les domaines de leur vie, l'espace d'information des jeunes a pour but de rendre les jeunes plus autonomes, plus responsables et de les renforcer, en facilitant leur intégration sociale.

Bien que l'information constitue une bonne base de départ, les jeunes sont souvent confrontés à des situations complexes. Les conseils d'une personne expérimentée peuvent les aider à mieux déterminer leurs choix. Pour être efficace, ce travail de conseil doit s'effectuer dans un espace tranquille, avec le soutien d'un animateur expérimenté, capable d'établir un contact personnel avec le jeune, de l'aider à analyser sa situation et à faire un choix éclairé en faveur de sa santé et son développement sain.

Ces espaces sont animés par des pairs éducateurs pour accueillir les jeunes, les sensibiliser sur leurs problèmes de santé et les encourager à l'utilisation des services de santé adaptés à leurs besoins.

**LISTE DES EXPERTS AYANT CONTRIBUE A L'ELABORATION DU  
GUIDE DE FONCTIONNEMENT D'UN ESPACE D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION POUR JEUNES**

<b>N°</b>	<b>NOM ET POST-NOM</b>	<b>PROVENANCE</b>	<b>FONCTION</b>	<b>EMAIL</b>
1	MBADU MUANDA	PNSA	DIRECTEUR	mbadu_m@hotmail.com
2	KAVIRA NOELLA	PNSA	CD/PEC	kavnoella@yahoo.fr
3	ROBERT KANKE	OMS	PF Santé Ado	mulundakanke@yahoo.fr
4	MAVULA KUSUNGU	DSFGS	Facilitateur	kusungumav@gmail.com
5	CHIMENE WAPETSHI	BPC/PNSA	AT	chimenewapetshi@gamil.com
6	KAVUGHO ROSE	PNSA	CB/PEC	rosevakaniaki@gmail.com
7	BANINGELA CHRISOSTOME	DSFGS	CB/SAJ	Baning05@hotmail.com
8	FEZA DIAKABA	PNSR	Prestataire PF	fezabertile@gmail.com
9	MATADI UTE	PNSA	CD/RO	matadiroger@gmail.com
10	MUSHIYA NABATUISHA	PRONANUT	CS Prev	viamushiya@gmail.com
11	MBUAYA SYLVIE	PNSA	CC/PEC	sylvieмбуaya@gmail.com
12	KABANGA MIMIE	PNSA	CB/PEC	kabangmim@gmail.com
13	JEAN CLAUDE BITAY	RACQJ	EXPERT	bitay.jclaud@gmail.com
14	GABRIEL MUKINI	PNSA	CB/RO	mukini2020@gmail.com
15	NONDO KWETE	PNSA	CB/FORM	200andrenondo@gmail.com
16	CELENA NGOY	REIPE	PE	celenannj@gmail.com
17	MUDERHWA HUGUETTE	PNSA	CB/ PREVENTION	Huguettemderhwa@gmail.com
18	MBONGOMPASI	PNSA	EXPERT	mbongomaguy@yahoo.fr
20	PIERRETTE MUANDA	PNSA	EXPERT	pierrtetemuanda@yahoo.fr
21	DENIS MPANYA	UG-PDSS	EXPERT	mpanyadenis@yahoo.com
22	KIBUNDU LILIANE	CENTRE DES JEUNES/MATETE	EXPERT	lilianekibundu@gmail.com
23	NGOMA LELO	PNSA	EXPERT	merngoma@gmail.com
24	KALUME JOSEE	PNSA	EXPERT	joskambe@gmail.com
25	POMME PARCIEKLE	PNSA	EXPERT	joselapomme@gmail.com
26	LUKEME AYEN DIDIER	PNSA	CD FORMATION	didierayenos@gmail.com
27	NARCISSE EMBEKE	PROSANI	EXPERT	narcisse_embeke@ihp-prosani.com
28	KHADY TOURE	PMNS	GESTIONNAIRE DU PROJET	ahelnankomlan@gmail.com
29	RIANNE GAY	TULANE	EXPERT	rianne_gay@yahoo.fr
30	RICHINE MASENGO	RICHINE	EXPERT	richinem79@gmail.com
30	NTUMBA LISA	LISA	EXPERT	lisantshisau@gmail.com

31	SALUMU FREDDY	UNICEF	EXPERT	fsalumu@unicef.org
32	MAVINGA ALBERTINE	PATHFINDER	EXPERT	amavinga@pathfinder.org
33	LUEKI MABIALA	PNSA	CD IEC	lievainlueki@gmail.com
34	ANTWISI DELPHIN	PDSS	AT	antwisidelphin@yahoo.fr

Ce lot à été reproduit avec l'appui du PMNS/Banque Mondiale



**PNSA**

**Programme National de Santé de l'Adolescent**

1252, Av. Bangala C/Kintambo (dans l'enceinte de la Maternité de Kintambo)  
Tél. : +243 89 89 40 247 | Programme\_jeune@yahoo.fr | Mbadu\_m@hotmail.com